



10 années de réflexions et d'actions
au service de la

POLITIQUE DE LA VILLE

La mise en réseau, 1 9 9 3

La qualification des acteurs, 1 9 9 4

La rencontre
des pratiques professionnelles
et de la recherche, 1 9 9 5
1 9 9 6

La capitalisation des savoirs
issus de l'expérience, 1 9 9 7
1 9 9 8

Une indépendance nécessaire, 1 9 9 9

Un ancrage territorial, 2 0 0 0

L'écoute des quartiers,
qui dessinent l'avenir de notre société, 2 0 0 1

2 0 0 2

Dix ans au service
de la politique de la ville. 2 0 0 3

PROFESSION
BANLIEUE



93

CENTRE DE RESSOURCES



Couverture

- **Jean-Claude Pattacini**, URBA IMAGES ;
- **André Lejarre**, LE BAR FLORÉAL ;
- PROFESSION BANLIEUE.

Intérieur

- DÉPARTEMENT VILLES ET TERRITOIRES DE LA CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS :
 - p. 4 et 11, **Jean-Claude Pattacini** ;
 - p. 6, 8, 9, 15, 19, 20, **Eugénie Martinez**, ENSAD ;
 - p. 12 et 21, **Cyrille Weiner**.
- PROFESSION BANLIEUE :
 - p. 4 et 20, **Jean-Jacques Lee** ; autres pages, **Cécile Fleureau**.

Cette brochure a été éditée à l'occasion des dix ans de la création de Profession Banlieue.

Laurence BAILLY et Bénédicte MADELIN en ont piloté la rédaction et la réalisation.

Sylvie HAUTIERE, Bernard CHARLOT, Sylvie HARBURGER, Bénédicte MADELIN, Patrick SIMON et Antoine LOUBIERE ont contribué à sa rédaction.

Les pages thématiques ont été écrites par Marianne DURAND, consultante en communication, à partir des entretiens qu'elle a réalisés avec :

Emmanuel BAUNARD, GIP/GPV, Pierrefitte-Stains-Saint-Denis ;

Marie-Laure BEAUFILS, IFACES Développement ;

Catherine BÉDOURET, contrat local de sécurité, Villetaneuse ;

Allal BELQASMI, éducateur spécialisé ;

Christine BOURBOUZE, Démarches quartier, Saint-Denis ;

Thérèse BOUVIER, Institut régional de travail social ;

Guy CAILLAT-GRENIER, Mission ville régionale Île-de-France ;

Guy DEPELLEY, maire adjoint, Clichy-sous-Bois ;

Michel DIDIER, centre de ressources de la DIV ;

Olivier DUVERNOIS, contrat de ville, GPV, La Courneuve ;

Jean FERRET, lycée Jean-Rostand, Villepinte ;

Rafaëlla FOURNIER, Service économique, La Courneuve ;

Édith FREZZA, Cellule politique de la ville,

conseil général de la Seine-Saint-Denis ;

Éric FROELICHER, Chambre des métiers

de la Seine-Saint-Denis ;

Christine GARCETTE, CLICOSS de la Seine-Saint-Denis ;

Nicole GLOAGUEN, ASE, conseil général

de la Seine-Saint-Denis ;

Éric GRIGNARD, direction générale des services,

Clichy-la-Garenne ;

Marie-Christine LAUR, CCIP de la Seine-Saint-Denis ;

Antoine LAZARUS, professeur de médecine, Paris XIII ;

Jean-Luc LE COROLLER, service Démocratie locale, Bagnolet ;

Josette MAGNE, Rues et Cités, Montreuil-sous-Bois ;

Bruno MARANDOLA, contrat local de sécurité, Le Blanc-Mesnil ;

Marie-Pierre MARCHAND, Saint-Denis Habitat ;

Mounira MEHIRI, DS & O ;

Chantal NIASSOU, DDE de la Seine-Saint-Denis ;

Jean-Luc PARISOT, SAEFP, conseil général

de la Seine-Saint-Denis ;

Christian ROMEU, DDSP de la Seine-Saint-Denis ;

Nicole SMADJA, Mission ville régionale Île-de-France ;

Thierry VERRIER, SCET ;

Hervé VIEILLARD-BARON, géographe, Paris VIII ;

Alain VULBEAU, sociologue, Paris X.

Le DÉPARTEMENT VILLES ET TERRITOIRES de la Caisse des dépôts et consignations a ouvert gracieusement son fonds iconographique.

La création de Profession Banlieue

- 3** • « **Se souvenir de l'avenir** », par **SYLVIE HAUTIERE**, présidente de Profession Banlieue
- 5** • « **Kaïros** », la naissance de Profession Banlieue, par **BERNARD CHARLOT**, fondateur de Profession Banlieue et premier président du comité scientifique
- 7** • **Un centre de ressources en Seine-Saint-Denis**, par **SYLVIE HARBURGER**, fondatrice de Profession Banlieue

Portraits

- 9** • **Marion Peyre**, première présidente de Profession Banlieue
- 10** • **Jérôme David**, un homme de terrain

L'équipe

- 11** • **Des métiers et des ressources**

Les axes de réflexion

- 12** • **Un sacré réseau !**
- 14** • **Vous avez dit professionnalité ?**
- 16** • **Recherche : ouvrir des fenêtres !**
- 17** • **L'humilité du scientifique face au professionnel de la ville**, par **PATRICK SIMON**, président du comité scientifique et socio-démographe à l'INED

Une table ronde

- 18** • **Les ressources lumineuses de Profession Banlieue**, par **ANTOINE LOUBIERE**, rédacteur en chef de la revue « Urbanisme »

3 questions à...

- 21** • **Patrick Braouezec et Jean-Pierre Duport**
- 22** • **Paroles de Mireille Stissi et Marc-Étienne Pinault**

Essaimage

- 23** • **Les centres de ressources au service des professionnels de la politique de la ville**

Et une chronologie des actions entreprises sur dix années d'existence



« Se souvenir de l'avenir »

SYLVIE HAUTIÈRE, PRÉSIDENTE DE PROFESSION BANLIEUE

“ • 93 –
Département
de la Seine-Saint-Denis.
• 93 – Mille neuf cent,
année de création
de Profession Banlieue.
• 93 – Plus modestement,
année de mon entrée
dans la grande famille
des professionnels
de la politique de la ville
de la Seine-Saint-Denis.
10 ans de politique,
10 ans de travail,
mais aussi
10 ans d'amitié,
10 ans de mémoire,
10 ans de projets...
L'occasion de
« se souvenir de l'avenir »,
pour reprendre Aragon.

IL Y A DIX ANS, la politique de la ville était encore une politique héritée du développement social des quartiers. Il s'agissait pour le chef de projet de mettre en synergie professionnels, associations et habitants d'un quartier pour produire des réponses collectives aux difficultés de la population. Tous les champs étaient travaillés : l'école, la santé, l'emploi, la prévention, la sécurité, le commerce, le logement... Le double rattachement à la ville et à l'État avait du sens et donnait légitimité au chef de projet pour agir.

Pourtant, petit à petit, les chefs de projet se sont fondus dans l'organisation municipale, non sans laisser au sein des services quelques traces de leur manière de travailler : ces derniers durent s'interroger sur cette « transversalité » un peu dérangement, mais somme toute assez intéressante ; non sans avoir largement contribué au développement de la vie associative et donné aux associations la possibilité de devenir de véritables partenaires de l'action publique.

Mais le travail restait endogène au quartier et passait difficilement le cap d'une prise en compte dans un projet de ville au sens urbain du terme. Les grands projets urbains ont permis, dans les territoires où ils ont été créés, de franchir ce pas de l'investissement lourd et de l'inscription des quartiers de la politique de la ville dans une géographie plus large. Remplacés par les grands projets de ville, leur mise en œuvre a été confiée à des groupements d'intérêt public et les directeurs de projet ont fait leur apparition, venant compléter le chef de projet par leur capacité à mobiliser les grandes infrastructures d'aménagement.

Certains domaines, malgré l'énergie des chefs de projet, restaient difficiles à aborder ; il fallait des moyens plus conséquents ou une implication plus forte des services de l'État. À côté des contrats de ville sont donc apparus les contrats thématiques tels les contrats locaux de sécurité, les contrats éducatifs locaux et les plans d'insertion par l'économie. La spécialisation a découpé la politique de la ville et démultiplié les chefs de projet en autant de chargés de mission.

Pendant ce temps, les villes se sont lancées dans la démocratie participative. Ce qui était l'apanage exclusif de quelques pionniers qui pensaient nécessaire d'associer les habitants à ce qui les concernait est devenu une politique à part entière portée et développée par les élus. Là aussi, de nouveaux professionnels, ceux-là chargés de développer la citoyenneté, ont émergé.

Et Profession Banlieue dans tout cela ?



Profession Banlieue n'a cessé de s'adapter et d'anticiper pour apporter l'information et la qualification, pour répondre au mieux aux attentes des professionnels, pour aider à définir ces nouveaux métiers du développement social urbain, pour soutenir les associations, pour apporter ses ressources aux institutions, pour animer un réseau qui s'est élargi au fil des années et des dispositifs.

Profession Banlieue, c'est une équipe de travail, peu nombreuse et motivée, c'est un conseil d'administration de vingt-cinq personnes que j'ai la chance de présider depuis plusieurs années, c'est un comité scientifique d'une vingtaine de chercheurs.

Profession Banlieue, c'est aussi, parfois, le poil à gratter des pouvoirs publics lorsque beaucoup s'interrogent sur l'avenir ou s'inquiètent pour le présent. C'est cela aussi la politique de la ville, une forme de veille sociale et d'interpellation sur l'état de la société du côté des plus défavorisés.

Que l'on veuille bien nous permettre de continuer est le vœu que je fais pour les dix prochaines années : il est temps de ne pas baisser les bras.

■ S. HAUTIERE





« Kairos », la naissance de Profession Banlieue

**BERNARD CHARLOT, FONDATEUR DE PROFESSION BANLIEUE
ET PREMIER PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE**

“ Les Grecs nous ont appris que se présente parfois un moment privilégié, celui qu'il ne faut pas laisser passer, qu'ils nommaient « Kairos ». Profession Banlieue est né d'un tel moment.

AU DÉBUT DES ANNÉES QUATRE-VINGT-DIX, la Caisse des dépôts et consignations (CDC) s'intéresse aux zones d'éducation prioritaires. Lionel Jospin, ministre de l'Éducation nationale, vient de « relancer » les ZEP. Michel Rocard, Premier ministre, est favorable à la mobilisation de la « société civile » et incite la CDC, établissement public, à s'engager dans le soutien aux ZEP. Tel est d'ailleurs l'intérêt bien compris de la CDC : très engagée dans le financement du logement social, elle perdrait beaucoup si s'effondraient des quartiers construits par des organismes auxquels elle a prêté des sommes considérables.

Sur ce fond historique se produit une rencontre entre deux personnes qui aiment les idées aventureuses, dès lors qu'elles sont belles. Sylvie Harburger, qui travaille pour la SCET, filiale de la CDC, a découvert aux États-Unis les collaborations entre les universités et les professionnels de la politique de la ville. Moi-même, je viens de diriger une recherche sur les ZEP commanditée par la CDC et je travaille avec la présidente de l'université de Paris VIII à la mise en place d'un pôle de recherche et d'enseignement sur les banlieues et au rapprochement entre Paris VIII et la mairie de Saint-Denis. Le maire, Patrick Braouezec, souhaite de son côté valoriser sa ville : « Saint-Denis, ville universitaire » ; il mettra des locaux à disposition de Profession Banlieue. Ajoutons Bénédicte Madelin qui, elle aussi, aime les belles aventures et qui, comme directrice, construira Profession Banlieue à partir de ce qui n'est encore qu'une idée.

L'idée fondatrice est que la collaboration entre universitaires (donc chercheurs) et professionnels de la banlieue est profitable aux deux parties. Il ne s'agit ni de demander aux universitaires d'aider ceux qui s'occupent des pauvres ni d'offrir aux professionnels l'occasion d'oublier un peu les soucis quotidiens. Il ne s'agit pas non plus de confronter la « théorie » et la « pratique », car il y a de la théorie et de la pratique des

“ Dans les réunions du comité scientifique, c'est la confrontation des questions, et la nécessité de les expliciter, qui constitue le moment le plus fécond.

deux côtés et, si nous étions partis sur cette piste, nous ne serions pas allés très loin. Il s'agit d'un pari, celui de la rencontre entre deux formes de savoirs. D'un côté, un savoir universitaire pour lequel rien n'est évident, pour lequel tout discours doit avancer ses preuves et contrôler ses concepts, et qui a l'avantage de se nourrir en permanence de multiples recherches. De l'autre, un savoir des situations, c'est-à-dire un savoir « surcontextualisé » : en entrant dans les détails d'une situation, y compris les petits détails, au lieu d'essayer de généraliser le plus vite possible, on apprend beaucoup de choses. Il ne s'agit pas de « résoudre les problèmes » – cela, chacun s'en occupera dans son domaine spécifique –, mais de progresser dans la manière de poser les questions.

Dans les réunions du comité scientifique, où se rencontrent chercheurs et professionnels, c'est la confrontation des questions, et la nécessité de les expliciter, qui constitue le moment le plus fécond. Les questions et les constats venus du terrain bousculent les évidences, renouvellent les approches et produisent de la compétence professionnelle. Chez les professionnels de la banlieue, mais aussi chez les chercheurs...

■ B. CHARLOT





Un centre de ressources en Seine-Saint-Denis

SYLVIE HARBURGER, FONDATRICE DE PROFESSION BANLIEUE

Sylvie Harburger, qui a contribué à la création de Profession Banlieue, explique comment ce dispositif « centre de ressources » a pu voir le jour en Seine-Saint-Denis.

“ Il existait en France une riche expérience du développement social urbain. ”

COMMENT EST NÉE L'IDÉE DE CRÉER PROFESSION BANLIEUE? Conscient de l'écart croissant entre la Seine-Saint-Denis et le reste de la région Île-de-France, le gouvernement a, dès 1989, proposé que le département dans son entier fasse l'objet d'un des treize premiers contrats de ville. Cette proposition d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de la ville à l'échelle du département n'a pas été retenue. Le diagnostic sur les priorités a toutefois été posé et des propositions d'actions transversales ont été élaborées.

Parmi celles-là figure la création d'un « pôle d'excellence » destiné à apporter aide et assistance à l'ensemble des professionnels de terrain impliqués dans des actions de développement de quartiers. Y seraient associés, selon les termes du rapport d'experts de juillet 1990, « les chefs de projet, les responsables d'équipements sociaux, culturels, de loisirs ou de santé, les coordonnateurs ZEP, les travailleurs sociaux, les îlotiers, les responsables d'antenne HLM, les responsables communaux... ».

Ayant fait partie de cette équipe d'experts¹, je peux ici témoigner de l'analyse et des hypothèses qui sous-tendaient cette proposition.

Il existait en France une riche expérience du développement social urbain : depuis 1982, des réalisations multiples dans toutes les régions et villes de France s'étaient succédé, à l'initiative de l'État et des collectivités locales ; or, en Île-de-France, cette expérience était peu connue des acteurs et je ressentais une impression de gâchis, car chacun, arrivant sur des enjeux difficiles, était obligé de réinventer ce que d'autres avaient déjà élaboré ailleurs.

Je rencontrais des professionnels isolés, éprouvant le besoin de disposer de lieux neutres pour discuter, réfléchir et élaborer des pistes de solutions,

1. L'équipe d'experts, mandatée par l'État et le conseil général, était composée de Jean-Louis Subileau, Sylvie Harburger et Simon Ronai.

“ Les milieux scientifiques, dans tous les champs des sciences humaines (sciences de l'éducation, science politique, économie, sociologie, géographie, histoire, droit, médecine, urbanisme...), devaient apporter leurs contributions à une meilleure compréhension des évolutions et des processus de production de l'exclusion urbaine, sociale et économique de ces vingt dernières années.



loin des débats médiatiques, polémiques, politiques voire politiques. Je voyais le désarroi des acteurs, élus et professionnels, qui semblaient démunis face à des phénomènes qu'ils comprenaient mal. L'appel à la recherche m'est apparu indispensable : les milieux scientifiques, dans tous les champs des sciences humaines (sciences de l'éducation, science politique, économie, sociologie, géographie, histoire, droit, médecine, urbanisme...) devaient apporter leurs contributions à une meilleure compréhension des évolutions et des processus de production de l'exclusion urbaine, sociale et économique de ces vingt dernières années. Les sciences humaines seraient alors sollicitées pour contribuer à l'innovation sociale, comme les sciences mathématiques, physiques ou informatiques le sont pour l'innovation technologique.

La rencontre avec Bernard Charlot et Élisabeth Bautier, de Paris VIII, qui réfléchissaient à la même époque aux relations entre l'université et la ville et aux spécificités du travail dans les banlieues, nous a fourni l'occasion de mettre en œuvre cette relation. Face à une image plus ou moins repoussoir que d'aucuns m'avaient donnée, je découvrais au cours des interviews que je réalisais un dynamisme des professionnels de la Seine-Saint-Denis et un très grand attachement au territoire. Les professionnels de terrain (des villes, des services de l'État, du département, des organismes HLM), les experts et les universitaires qui travaillaient et enseignaient dans le département, et les habitants eux-mêmes ou leurs associations, affirmaient leur implication quasi personnelle, en tout cas militante, dans la réalité sociale du département.

L'échelle des questions posées, qui concernait quasiment tout le département, me semblait pertinente pour créer une structure qui ancre un partenariat de projet allant au-delà des institutions. En effet, le mot « partenariat » est souvent un mot valise, consigné dans un « contrat » lui-même de pure forme ; il doit se transformer en un partenariat « vivant » qui donne la priorité à l'action. M'inspirant de l'expérience acquise par d'autres réseaux, ceux du développement local notamment, qui considéraient que les conditions de réussite des projets s'adossaient sur l'existence de réseaux de compétences, je proposai de transposer leurs méthodes et leurs logiques aux territoires de la politique de la ville.

C'est à partir de ces principes fondateurs que nous avons créé Profession Banlieue. La forme associative choisie, qui aurait pu fragiliser le dispositif, a représenté l'une de ses forces, car elle a réellement fonctionné. Sa mise en œuvre a reposé sur les épaules de ses différentes instances (équipe, président(e)s, conseil d'administration, assemblée générale) et avant tout sur celles de sa directrice, Bénédicte Madelin. Bref, la vitalité de Profession Banlieue, ses capacités d'innovation, d'anticipation et son rôle de référence au niveau national démontrent, dix ans après, que l'idée était porteuse d'avenir. ■ S. HARBURGER



Marion Peyre, première présidente de Profession Banlieue

Que de chemin parcouru pour l'association depuis sa création par « un petit groupe d'irréductibles » en 1993 !

Pour Marion Peyre aussi, qui en fut la première présidente alors qu'elle était chef de projet à Stains. Cette spécialiste de la formation, également syndicaliste, reste impliquée dans la vie du centre de ressources dont elle est toujours membre du conseil d'administration.

TOUT LE MONDE L'AVAIT PRÉVENUE : la Seine-Saint-Denis, c'est épouvantable ! En fait, grâce à son profond engagement professionnel et militant, cette petite bonne femme souriante et dynamique et convaincue, s'est sentie très à l'aise dès son arrivée au Clos-Saint-Lazare, en provenance de la Loire. Depuis, elle garde une connivence avec ce fameux 9-3, puisqu'elle continue d'y habiter.

Présidente, chef de projet, même combat

Le métier de chef de projet, que Marion Peyre a exercé cinq ans, elle ne voudrait plus le faire aujourd'hui. Elle juge en effet le contexte politique trop démotivant. Et puis, il faut reconnaître que c'est une charge épuisante. Selon elle, le contraste est grand entre ce que l'on exige de lui et les conditions d'exercice de sa mission. Et c'est justement pour sortir de l'isolement ces professionnels de la ville que le centre de ressources a été créé, pour satisfaire leurs besoins d'échange et de prise de recul.

Marion Peyre a exercé son mandat de présidente comme son métier de chef de projet. Car, finalement, ce n'était pas très différent : il fallait là aussi négocier avec les élus, rechercher des financements, faire en sorte que la vie associative fonctionne... Le point distinctif, c'était la liberté en plus.

Cette fonction de présidente, elle l'a acceptée à son corps défendant. Elle s'y est pourtant investie à fond. Comme elle l'explique pudiquement, vaincre les réticences des uns et des autres, ça a pris pas mal de temps... Aujourd'hui, presque toutes les villes concernées par la politique de la ville sont adhérentes. Et le conseil général, réticent au départ, est un partenaire de poids.

Après son engagement dans l'association en tant que présidente jusqu'en 1995, Marion Peyre, qui « n'[est] pas pour les longs mandats », a été trésorière durant trois ans.

Le tandem présidente/directrice

Marion Peyre se souvient des circonstances de l'embauche de Bénédicte Madelin, alors que cette dernière était au FAS. Si l'intensité du travail caractérise la directrice du centre de ressources, elle a par ailleurs toujours été soutenue par le bureau, très présent dans la vie de l'association. Le tandem présidente/directrice a été celui que l'on souhaiterait trouver dans beaucoup de structures associatives. Les CA, les AG, l'ancienne présidente en repart aussi : « À chaque fois qu'il y a eu des coups durs, les membres ont fait corps pour défendre l'outil. On y tient et on veut le garder. »

Aujourd'hui, Profession Banlieue a fait ses preuves, il a acquis une vraie légitimité et nourrit des contacts riches avec les autres centres de ressources du pays. Il a tout son rôle à jouer pour soutenir les jeunes professionnels qui arrivent, dans un autre contexte, avec d'autres difficultés que celles qu'ont dû affronter, il y a dix ans, Marion Peyre et le noyau des pionniers de la Seine-Saint-Denis.

■ M. DURAND





Jérôme David, un homme de terrain

Cela fait quinze années que Jérôme David consacre son énergie professionnelle à la politique de la ville.

C'est en tant que chef de projet à Clichy-Montfermeil qu'il s'est embarqué dans l'aventure de Profession Banlieue dès sa création.

Il en a été le président de 1995 à 1997.

Ce fonctionnaire détaché de l'Équipement, aujourd'hui chargé de mission à la Délégation interministérielle à la ville, travaille au programme de rénovation urbaine.

D'UNE VOIX DOUCE ET ENJOUÉE, Jérôme David raconte les premiers pas de l'association. « C'était encore l'époque des DSQ. En tant que chefs de projet, on n'était pas très nombreux dans le département, on formait un noyau de gens très soudés. » La création du centre de ressources l'a passionné, parce qu'il y avait tout à faire, de l'aménagement des locaux à l'ouverture du compte en banque et au dépôt des statuts. L'investissement des créateurs fut très important, allant au-delà du seul engagement professionnel. Les réunions du bureau, le soir, tous les quinze jours, les discussions animées du CA... autant de moments forts. Jérôme David en retient le souvenir d'un réel fonctionnement démocratique où l'investissement de chacun n'était pas compté. L'association était loin d'être un simple cadre juridique. L'ancien président qualifie le travail de l'époque à la fois d'artisanal et de très professionnel. Dix ans après, il se dit impressionné par la qualité des productions du centre.

Un lien avec les sciences humaines

Parmi les caractéristiques remarquables, il y a les liens avec les chercheurs. En rappelant à ce propos le rôle de Bernard Charlot, porteur du comité scientifique, Jérôme David évoque aussi le souvenir d'un chercheur dont tout le monde regrette la disparition, Christian Bachman.

C'est parce que les adhérents avaient d'emblée exprimé le besoin d'une mise en perspective qu'ont été instaurées les relations avec les universitaires. Aux yeux du chef de projet de Clichy-Montfermeil

qu'il était, ces relations n'ont pas été tout de suite évidentes. Au début, chercheurs et acteurs de terrain ont eu un peu de mal à s'appréhender... Le moteur de cette relation a sans conteste été, d'une part, l'intérêt des sciences humaines pour la politique de la ville et, de l'autre, le besoin de réflexion sur des pratiques professionnelles en perpétuelle évolution.

La reconnaissance des savoir-faire

Depuis son bureau de la DIV, Jérôme David éprouve une certaine satisfaction à voir, dix ans après, un centre de ressources reconnu bien au-delà de la Seine-Saint-Denis. Les collectivités locales, qui à la création ne se bouscuaient pas aux portes de la rue Catulienne, sont nombreuses aujourd'hui à être adhérentes du centre de ressources. Cette audience est selon lui liée à la qualité des services et à la reconnaissance des professionnels. Le concept à l'origine de la création du centre de ressources dyonisien a fait école. Par essaimage, douze structures jumelles ont vu le jour, partout en France. Quelle fierté, pour un de ses fondateurs comme Jérôme David, de pouvoir constater que Profession Banlieue « a fait ses preuves, en termes de savoir-faire et de compétences ».

Cependant, l'ancien président, qui note que, à l'époque de son mandat, « on a failli mourir en bonne santé » en raison de la lenteur d'acheminement des subventions, reste lucide sur la fragilité liée à la structure associative. Une association qui doit continuer à suivre son chemin en toute indépendance. ■ M. DURAND

Des métiers et des ressources



LAURENCE BAILLY,
directrice adjointe



ELSA MICOURAUD,
chargée de la documentation
et de la gestion de l'information



CÉCILE FLEUREAU,
chargée de mission



BÉNÉDICTE MADELIN,
directrice

LES métiers développés dans un centre de ressources de la politique de la ville sont exigeants. Les équipes sont restreintes et le domaine d'intervention est vaste. Chaque professionnel doit alors montrer une grande polyvalence et développer des compétences multiples : être attentif et avoir une grande écoute, être curieux pour tout ce qui bouge, dans les quartiers, dans les politiques et dans les procédures, dans les sujets de société... Analyser ces transformations, rechercher des outils pour comprendre les enjeux, capitaliser les connaissances issues des expériences, savoir les communiquer par un travail d'écriture... qu'il s'agisse de culture, de développement économique, de sécurité ou encore de renouvellement urbain. Monter un cycle de qualification ou une journée d'étude, depuis la définition des contenus au choix des intervenants et à son organisation logistique. Rechercher la documentation nécessaire pour soutenir la réflexion, être toujours attentif à ce qui pourra accompagner les professionnels. Mobiliser les acteurs, maintenir leur intérêt par un suivi régulier des envois, des invitations, des comptes rendus. Savoir comprendre la demande, y répondre ou orienter vers les personnes compétentes...



OLIVIA MAIRE,
chargée de mission

Aussi le fonctionnement quotidien d'un centre de ressources nécessite-t-il que travail et compétences soient partagés dans et par une équipe soutenue par son conseil d'administration.

■ B. MADELIN

« Le fonctionnement quotidien d'un centre de ressources nécessite que travail et compétences soient partagés dans et par une équipe soutenue par son conseil d'administration. »

- Naissance du centre de ressources, inauguré le 23 novembre en présence de Marion Peyre, première présidente de Profession Banlieue, alors chef de projet à Stains, de Patrick Braouezec, député maire de Saint-Denis, et de Jean-Marie Delarue, délégué interministériel à la ville.

- La première rencontre a lieu sous le titre *La Place du chef de projet et de son équipe dans la mise en œuvre du contrat de ville.*

- Bernard Charlot préside le comité scientifique.

■ Du côté de l'État :

- Première sélection des sites en contrat de ville : 165 sites retenus lors du Comité interministériel à la ville (CIV) de février.

- Le plan de relance pour la ville est annoncé en juillet : un plan d'urgence de 5 milliards de francs est débloqué.

- Jean-Pierre Duport est nommé préfet de la Seine-Saint-Denis.



UN SACRÉ RÉSEAU !

QU'ILS SOIENT CHEFS DE PROJET, ÉDUCATEURS DE RUE, CHARGÉS D'INSERTION PAR L'ÉCONOMIQUE, RESPONSABLES D'UN CONTRAT LOCAL DE SÉCURITÉ, CORRESPONDANTS DE L'ÉTAT POUR LA POLITIQUE DE LA VILLE, MÉDIATEURS, FORMATEURS, ÉLUS... ILS SE HEURTENT TOUS AUX MÊMES DIFFICULTÉS SOCIALES ET URBAINES. EN SEINE-SAINT-DENIS, ILS TROUVENT À PROFESSION BANLIEUE UN LIEU D'ÉCHANGE, UN ESPACE DE PAROLE, BREF, UN CENTRE DE RESSOURCES AU SENS PLEIN DU TERME.

CE QUI ÉMERGE D'ABORD DES ENTRETIENS AVEC LES UNS ET LES AUTRES, c'est le sentiment qu'une acculturation s'opère ici. Le centre réunit des acteurs de tous horizons, de façon transversale. Qu'ils travaillent dans une collectivité locale, qu'ils soient fonctionnaires de l'Éducation nationale, de l'Équipement, de l'Intérieur..., qu'ils soient membres d'une association..., quels que soient leur mission et leur statut, ils se retrouvent sur les mêmes territoires, les mêmes questions, avec les mêmes interlocuteurs, et les échanges à Profession Banlieue leur évitent de s'enfermer chacun dans leur chapelle. Mais, au-delà de cette mise en commun des questionnements, les utilisateurs de Profession Banlieue sont attentifs à ancrer leur réflexion dans les contextes locaux particuliers auxquels chacun est confronté.

Grâce à quelques chargés de mission actifs, la chambre de commerce et la chambre des métiers du département se sont investies très tôt dans l'aventure. À l'époque, cette rencontre entre les

professionnels de la politique de la ville et ceux des organismes consulaires était suffisamment originale pour qu'on la souligne aujourd'hui.

Le même constat s'applique à la police, impliquée dès la création de Profession Banlieue, ou encore à l'école où des responsables disent avoir appris au fil des années à mieux connaître les partenaires qui interviennent dans le champ de la jeunesse.

Une des idées maîtresses des rencontres de Profession Banlieue est de réunir une diversité de professionnels qui, bien qu'intervenant sur les mêmes domaines, pouvaient s'ignorer jusque-là.

Une telle logique de réseau n'est pas propre au centre de ressources, mais, ici, elle est à la fois initiée très en amont et systématisée dans toutes les instances de travail.

Les membres de ce réseau savent bien que, pour le faire vivre, « *il ne suffit pas de s'appeler ou de se rencontrer, il faut travailler ensemble* ». Les nom-

breux groupes de travail, mis en place pour une, deux, voire trois années, permettent ces enrichissements professionnels croisés.

LES LIENS DU RÉSEAU

Au-delà de la découverte d'autres cultures professionnelles, ce lien fort qui s'installe au centre de ressources entre les acteurs leur permet de redonner du sens à leur action. Quand on se consacre entièrement à une ville, voire à un quartier, c'est passionnant mais un peu enfermant. Profession Banlieue est un espace d'ouverture. Il permet de combattre la « solitude » du chef de projet, la résignation devant l'ampleur des ségrégations, le découragement face aux inerties administratives. Il répond au besoin de se retrouver des uns et des autres, qui se sentent rassurés par la mise en commun des ressentis, voire des ressentiments. C'est un lieu de solidarité, « *un lieu pour relationner* », diagnostique Michel Didier, directeur du centre de ressources de la DIV et ancien chef de projet lui-même en Seine-Saint-Denis.

1994 • PREMIÈRES INSTANCES DE TRAVAIL

- Les premiers groupes de travail sont constitués. Pendant un an, à raison d'une séance par mois, des professionnels de villes ou d'institutions de la Seine-Saint-Denis, guidés par un expert, analysent collectivement une question

- posée par le développement social urbain.
- Cette année-là : *Activités socio-économiques et services de proximité ; Intégration des foyers de travailleurs migrants dans la ville ; Problèmes et difficultés des jeunes de 8 à 12 ans.*
- Les réunions mensuelles des chefs de projet se mettent en place : moments

- d'échange et de débat, ces réunions permettent d'approfondir certains sujets, de discuter de l'actualité de la politique de la ville ou encore d'évoquer de nouvelles orientations ou la mise en œuvre de dispositifs.
- Les premiers Actes, issus de la rencontre sur les chefs de projet, sont publiés.

■ Du côté de l'État :

- Création du Fonds interministériel d'intervention pour la ville (FIV).
- Discours de Simone Veil instituant un mode de rémunération pour les femmes-relais par la création de 1 000 contrats emploi solidarité (CES).
- Signature des 214 contrats de ville sur l'ensemble du territoire français.

La solidarité voire même l'amitié sont sans conteste un des secrets de fabrication et de réussite de cette structure.

UNE MOBILISATION QUASI MILITANTE

La motivation des acteurs pour leur sujet professionnel, la politique de la ville en Seine-Saint-Denis, et pour le centre de ressources qui s'y rapporte doit être relevée. La mobilisation du noyau dur, autour du bureau de l'association et de l'équipe salariée, est forte. On retrouve cette mobilisation dans un cercle élargi d'utilisateurs. La force de conviction des intervenants, leurs compétences, le degré d'interpellation des sujets traités contribuent, sans nul doute, à maintenir l'intérêt des rencontres.

Qu'ils soient membres du CA, salariés, simples adhérents ou utilisateurs, personne n'est là par hasard. Le parcours de cette jeune chargée de mission emploi-insertion à La Courneuve illustre d'ailleurs bien une des fonctions du centre. Le fréquentant pour son sujet d'étude en tant qu'étudiante, elle en a retiré un contact professionnel précieux qui a débouché sur son embauche.

Nombreux sont les partenaires de Profession Banlieue qui, ayant évolué dans leur carrière, ne sont plus directement impliqués dans la politique de la ville en Seine-Saint-Denis, mais restent membres plus ou moins actifs de l'association, à titre personnel. L'intérêt à la fois

personnel et professionnel pour les champs couverts par Profession Banlieue est exprimé par beaucoup. Ils se déclarent personnellement impliqués dans cette politique ô combien difficile, mais passionnante. Autrement dit, ceux dont l'activité professionnelle ne se rapporte plus à la politique de la ville « raccrochent » difficilement. Mais comment pourrait-on se détacher de tels enjeux, qui touchent au sens même de la vie dans la cité ?

L'INDÉPENDANCE ASSOCIATIVE

La dimension quasi militante que tout un chacun observe est souvent reliée, dans leur esprit, au statut associatif du centre. Nombre d'utilisateurs se disent fiers que Profession Banlieue soit une vraie association.

Ce statut confère à l'association une indépendance, certes, mais aussi une fragilité, notamment financière, qui est accrue par la nature de son champ d'activité, la politique de la ville. C'est de ce secteur, lui-même en constante évolution, que dépendent les subventions que Profession Banlieue reçoit de l'État et de ses partenaires.

Face à cette fragilité, Profession Banlieue ne manque pas d'atouts. Les nombreux témoignages recueillis à l'occasion du 10^e anniversaire attestent la qualité du travail fourni. La force du centre, c'est aussi d'être animé par un CA et une présidente et de reposer sur un projet fédérateur. ■ M. DURAND

1995 • L'ÉDITION

- Création d'un dispositif d'appui et d'accompagnement des porteurs de projets de micro-activités économiques à l'initiative de la préfecture de la Seine-Saint-Denis. Ce pôle, rattaché à Profession Banlieue qui avait initié un groupe de travail sur les services de proximité et les micro-activités économiques dès 1994, fonctionnera jusqu'en septembre 1999.
- Le centre de ressources édite sa première *Lettre*. Elle sera bimestrielle. Son tirage passera de 500 exemplaires cette année-là à plus de 1 300 en 2003.
- Jérôme David, alors chef de projet à Clichy-sous-Bois/Montfermeil, est élu président du centre de ressources.

■ Du côté de l'État :

- Loi d'orientation, d'aménagement et de développement du territoire (LOADT) qui institue les zones de redynamisation urbaine.
- Remise du rapport Duport-Idrac sur l'intégration urbaine.
- Éric Raoult, maire du Raincy, devient ministre délégué à la Ville et à l'Intégration.
- Marc-Étienne Pinauld est nommé sous-préfet, chargé de mission pour la politique de la ville de la Seine-Saint-Denis.

1996 • LES HABITANTS

- Profession Banlieue initie une série de rencontres avec les habitants des quartiers du Clos-Saint-Lazare à Stains, de la cité Allende à Villetaneuse, du quartier des Courtillières à Pantin et du Bois-du-Temple à Clichy-sous-Bois.
- Le groupe de travail *Problèmes et difficultés des jeunes de 8 à 12 ans* publie une charte : « Vingt propositions pour transformer l'approche éducative des enfants en grande difficulté ».

■ Du côté de l'État :

- Annonce du Pacte de relance et décret sur la géographie prioritaire.
- Jean Daubigny succède à Jean-Marie Delarue en tant que délégué interministériel à la ville.

• Les cycles de qualification font leur apparition, dans un premier temps pour accompagner le Pacte de relance. Ils ont pour objet d'engager les professionnels dans une réflexion approfondie sur les principaux champs d'intervention de la

politique de la ville. Chaque cycle, composé de trois séances de travail animées par des chercheurs, des experts et/ou des opérateurs, permet d'étudier les aspects théoriques des sujets traités, en lien avec les dispositifs et avec des réalisations et des actions menées dans les quartiers.

• Rencontre autour du « Référentiel femmes-relais » qui constituera le point de départ d'un long travail sur la profes-

sionnalisation des femmes-relais.
• Sylvie Hautière est élue présidente.
• Disparition brutale et prématurée de Christian Bachman, membre hautement apprécié du comité scientifique.

■ **Du côté de l'État :**

• Martine Aubry est ministre de l'Emploi et de la Solidarité, elle confie une mission de réflexion sur l'avenir de la poli-

tique de la ville à Jean-Pierre Sueur, maire d'Orléans.

• Tenue du colloque de Villepinte qui lancera les contrats locaux de sécurité.

• Martine Juston devient sous-préfète, chargée de mission pour la politique de la ville en Seine-Saint-Denis.

• Bernard Boucault succède à Jean-Pierre Duport en tant que préfet de la Seine-Saint-Denis.



VOUS AVEZ DIT PROFESSIONNALITÉ ?

À L'HEURE OÙ LES MANAGEURS DE TOUS HORIZONS ONT INSCRIT LA FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE PARMIS LEURS PRÉOCCUPATIONS, À PROFESSION BANLIEUE, CET OBJECTIF EST EN ACTION DEPUIS DIX ANS ! AFFICHÉ PAR SES CRÉATEURS COMME UN LIEU DE MISE EN RELATION ORGANISÉE, QUALIFIÉE, PROFESSIONNALISÉE, LE CENTRE S'ACQUITTE AUJOURD'HUI PLEINEMENT DE CETTE MISSION. À TEL POINT QUE SES ACTEURS PRÉFÈRENT UTILISER LE TERME DE « PROFESSIONNALITÉ », ANOBLISSANT LE VOCABULE DE PROFESSIONNALISATION EN LE CONTRACTANT AVEC QUALITÉ.

NOMBREUX SONT LES UTILISATEURS DE PROFESSION BANLIEUE à lui reconnaître un rôle important en matière de qualification. Cela passe d'abord par l'information, une information à la fois large, pointue et « up to date ». L'étendue du spectre couvert par le centre étonne. On apprécie la qualité du travail d'accumulation, de veille et de diffusion des données. Par la densité des ressources qu'il offre à ses utilisateurs, Profession Banlieue remplit déjà une mission de qualification. Mais celle-là va plus loin, bien sûr.

POIL À GRATTER

À les écouter, c'est une gigantesque machine à digérer l'information, à l'analyser, d'où qu'elle vienne, du terrain, des institutions nationales ou locales, puis à interpellier les pouvoirs publics. Ceux qui fréquentent le centre souhaitent « qu'il continue à être au cœur des problématiques, à écouter les gens de terrain pour faire remonter les problèmes au niveau gouvernemental ». Grâce à la richesse et à la diversité des acteurs,

les allers-retours permanents entre le terrain et les pouvoirs publics permettent au centre d'être un indispensable poil à gratter des institutions, en prise directe avec l'actualité. Profession Banlieue est une vigie au milieu d'une multiplicité d'acteurs dont certains sont atteints par un turn-over peut-être plus développé en Seine-Saint-Denis qu'ailleurs.

UNE MARQUE DE FABRIQUE

Face à cela, les rencontres de professionnels assurent une diffusion des pratiques. C'est un élément clé. Les participants engrangent la matière des rencontres et la valorisent parfois bien au-delà des frontières disciplinaires de départ.

Un cadre territorial explique ainsi qu'il a mis à profit le travail mené rue Catulienne sur la territorialisation pour la réorganisation des services de sa commune.

D'autres utilisateurs avouent opérer une rediffusion des informations du

centre dans leur propre institution. C'est un vrai centre de ressources, résumés-ils, qui se nourrit des apports techniques de chacun, des expériences et des recherches des uns et des autres.

En bref, les rencontres, les groupes de travail, les « 5 à 7 »... sont perçus comme des outils de coproduction plus que de formation pure et simple. L'échange d'expériences au plus près du terrain, la capitalisation immédiate sont un gage d'efficacité. « Cela évite à chacun de tâtonner dans son coin », explique un élu municipal.

Les débats, nombreux, approfondis, où se trouvent associés des professionnels d'un secteur, des élus, des habitants et des institutions, sont une marque de fabrique de la qualification délivrée par Profession Banlieue.

TOUT DIRE

« À Profession Banlieue, on peut tout dire ou tout se dire » remarque un de



1998 • PROFESSION BANLIEUE S'OUVRE SUR L'EUROPE

- Un projet de Profession Banlieue est retenu dans le cadre de l'Année européenne contre le racisme, qui donnera lieu à la publication « Quelles initiatives contre le racisme "ordinaire" ? ».

- Le travail sur les femmes-relais s'exporte en Europe. C'est le début de trois années de collaboration avec l'Allemagne, la Hollande, l'Italie et la Belgique autour du projet: *La médiation sociale et culturelle, l'exemple des femmes-relais, promotrices de l'intégration.*
- Création de la première adresse électronique: profession.banlieue@wanadoo.fr

■ Du côté de l'État :

- Claude Brévan devient déléguée interministérielle à la ville.
- La politique de la ville retrouve une délégation de ministère, Claude Bartolone, maire du Pré-Saint-Gervais, en est le nouveau ministre.
- La loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions est votée.

ses utilisateurs. Cette liberté de parole est importante dans des secteurs où il y a beaucoup de non-dits et de contradictions alors qu'en principe tous les acteurs sont supposés aller dans le même sens. Les intervenants partagent cette opinion et apprécient qu'il n'y ait aucune censure. L'atmosphère de Profession Banlieue est évidente de respect de chaque personne et de son institution. Ce sentiment, vécu par les participants aux instances de travail, est sans doute une des raisons de la qualité des débats qui s'y déroulent. Ceux-là ne s'enlisent pas dans des querelles de type syndical, idéologique ou corporatiste. Quand ils viennent, les professionnels sont dans une autre posture, sans a priori. « Ils sont dans le débat politique au sens élevé du terme » note Thierry Verrier, un des concepteurs du centre de ressources.

Liberté, écoute, respect, et même humilité, sont tour à tour invoqués pour définir l'esprit du lieu. Il est à ce propos intéressant de noter que le dernier qualificatif lui-même est également utilisé par les chercheurs (voir l'article de Patrick Simon).

Ces qualités sont à cultiver prudemment. « Profession Banlieue doit garder cette capacité d'écoute, rester ce lieu d'échange, garants de sa faculté d'évolution. Il faut vérifier en permanence si notre démarche est adéquate. On doit rester humble » exprime un membre du conseil d'administration.

LA RECONNAISSANCE

La capitalisation de tous ces échanges, accumulée au fil de ces dix années, débouche sur une production éditoriale non négligeable. Cahiers, rapports, Lettre... sont emprunts d'une grande qualité de fabrication que chacun s'accorde à souligner. On est donc loin de la facture artisanale qui peut caractériser certaines structures associatives. La qualité est aussi dans le traitement des sujets, dans l'exigence intellectuelle. Une intervenante sociale résume: « Ici, on produit ensemble de la connaissance, on mène ensemble des actions et, en même temps, on fait connaître notre activité. » Une manière de dire la fierté d'apporter sa pierre à un édifice désormais reconnu et légitime.

Cette reconnaissance, acquise progressivement sur le terrain, mesurée par une fréquentation toujours croissante des professionnels de la politique de la ville, sera toujours à cultiver. Comme tout acteur en position délicate de médiateur entre terrain, formation et réflexion, le centre de ressources doit être attentif à protéger son rôle.

D'autre part, ce lieu aux ressources éminemment vivantes doit aussi redonner la clé de son fonctionnement à chaque changement de partenaire institutionnel. Et pourtant, chacun sait que le turn-over est important dans les services publics qui touchent à la politique de la ville !

1999 • L'ANNÉE DE L'ANTICIPATION

- En vue de l'élaboration des contrats de ville 2000-2006, les chefs de projet sollicitent Profession Banlieue pour organiser des séances de travail collectif sur les grandes thématiques de ces prochains contrats. Sept réunions ont lieu entre septembre et décembre. Chaque réunion est animée par une personne « experte » et permet échange d'expériences, approche méthodologique, recherche des financements et des partenariats possibles. Les thématiques abordées sont: *Le projet éducatif et social; Le renouvellement urbain/transports/infrastructures; l'habitat, le logement, les copropriétés/gestion urbaine de proximité; la prévention/sécurité; le développement économique et l'emploi; l'intégration, l'immigration.*
- Un accompagnement théorique et méthodologique sur les fonds structurels européens est également conduit.

■ Du côté de l'État :

- Premier Festival international de la ville à Créteil.
- Rencontre nationale de Vaulx-en-Velin « Renouveler nos villes pour mieux vivre ensemble ». Ce sera le lancement des GPV (grands projets de ville) et des ORU (opérations de renouvellement urbain).
- Arrivée de Bernard Hagelsteen en Seine-Saint-Denis en tant que préfet.

La reconnaissance de Profession Banlieue, une structure emblématique d'un territoire emblématique de la politique de la ville en France, se construit également à l'échelle européenne. Les travaux issus des voyages et des échanges avec des pays européens ou les États-Unis sont là pour en attester. Alors, humilité, oui, fausse modestie, non.

■ M. DURAND

- Le conseil d'administration organise une conférence de presse sur la question des financements des associations relevant de la politique de la ville. Il s'agit d'alerter les pouvoirs publics sur les risques de disparition de certaines associations à

cause de leurs difficultés financières.

- Un colloque européen réunit plus de 300 personnes au Collège de France pendant deux jours sur la *Médiation sociale et culturelle: enjeux professionnels et politiques*. C'est l'aboutissement des trois années de collaboration européenne.
 - Une nouvelle ligne éditoriale est née pour les *Cahiers*.
- **Du côté de l'État :**
- Lancement de la mission Sandrier sur le financement des associations dans la politique de la ville.
 - Création des adultes-relais et vote de la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU).
 - Publication du rapport Brévan-Picard: « Ville: une nouvelle ambition pour les métiers ».

- Signature du contrat de plan État-région, des 24 contrats de ville de la Seine-Saint-Denis et du protocole départemental pour la politique de la ville.



RECHERCHE : OUVRIR DES FENÊTRES !

UNE DES ORIGINALITÉS DE PROFESSION BANLIEUE EST D'ÊTRE EN PRISE DIRECTE AVEC LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE. SOCIOLOGUES, GÉOGRAPHES, POLITOLOGUES, DÉMOGRAPHES, MAIS AUSSI SPÉCIALISTES DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION, PROFESSEURS DE MÉDECINE, CHERCHEURS EN URBANISME... FRÉQUENTENT RÉGULIÈREMENT LA RUE CATULIENNE. ET CE POUR L'INTÉRÊT DE TOUS, À COMMENCER LE LEUR !

EN EFFET, COMME L'EXPLIQUE PATRICK SIMON, c'est une vraie hybridation que l'on observe en regardant fonctionner le comité scientifique qui mixe avec constance chefs de projet et autres professionnels de terrain avec des scientifiques. L'intérêt, plus que bien compris, des premiers et des seconds assure la pérennité – et la fécondité ! – de ce couple.

Pour les « gens de terrain », il est évident que la participation aux débats scientifiques ouvre une fenêtre, apporte un éclairage sur leur contexte de travail. Ces rencontres créent l'indispensable temps de recul critique, la distance par rapport au quotidien. Les confrontations sont jugées salutaires entre les professionnels qui ont l'impression de ne pas savoir grand-chose et les chercheurs qui n'apportent pas nécessairement de réponses, mais aident à préciser le questionnement des premiers. Les échanges se font en toute simplicité, comme tous les partenaires le remarquent.

LE DÉPAYSEMENT DES HOMMES ET DES SAVOIRS

On peut paradoxalement noter que le léger dépaysement qui naît souvent d'une première rencontre est plutôt ressenti par les chercheurs, à commencer par Patrick Simon. Mais ces derniers racontent aussi le climat empreint de liberté qui entoure ces échanges.

« Ce luxe de la réflexion », comme certains chefs de projet le disent, débouche sur une production originale qui se nourrit de l'étude des marges, des frontières.

Or la politique de la ville partage avec la recherche l'exigence de bousculer les frontières traditionnelles entre structures et services, pour la première, entre disciplines et écoles de pensée, pour la seconde. C'est justement la recherche de nouveaux assemblages, de nouveaux découpages, qui suscite l'innovation, à Profession Banlieue.

LA RESSOURCE, C'EST VOUS !

Antoine Lazarus, professeur de médecine, explique que le succès de Profession Banlieue tient au fait que ceux qui viennent chercher des connaissances sont aussi ceux qui en ont à apporter. Il s'agit de capitaliser l'expérience de chacun, pour aboutir à une production collective. C'est une vraie dynamique de groupe.

Les universitaires partagent cette analyse d'une coproduction. L'un d'entre eux se sent en apprentissage permanent dans les groupes de travail, même s'il y intervient comme expert. L'apport est donc bel et bien réciproque. Le chercheur reconnaît au chef de projet une « scientificité ». L'un apporte l'élargissement conceptuel, l'autre « la résistance du social sur le terrain », comme le remarque Hervé Vieillard-Baron, professeur de géographie urbaine.

C'est sans doute cet enrichissement réciproque qui garantit la pérennité de la formule. ■ M. DURAND

L'humilité du scientifique face au professionnel de la ville

PATRICK SIMON,
**PRÉSIDENT DU COMITÉ SCIENTIFIQUE
ET SOCIO-DÉMOGRAPHE À LINED**



L'ARRIVÉE DU PROFANE DANS L'ARÈNE D'UN COMITÉ SCIENTIFIQUE À PROFESSION BANLIEUE se fait avec discrétion. Dans mon cas, la première entrée s'est faite en retard et Bernard Charlot, en hôte remarquable qu'il était, m'a accueilli avec sourires et présenté lapidairement, par mon nom, à l'assistance. Je me souviens avoir passé la première séance à dévisager les participants en pensant : « Ainsi, voilà des professionnels de la ville... » Les discussions utilisaient un cryptage différent de celui auquel j'étais habitué : les références au milieu scientifique et aux différentes chapelles qui le divisent étaient remplacées par une cartographie imagée de lieux et de personnes en Seine-Saint-Denis, qui finiront par devenir familières (les préfets, sous-préfets à la ville, maires, chefs de cabinet, chefs de projet...) et, surtout, par des sigles dont la liste va proliférant au fur et à mesure que les dispositifs s'ajoutent aux dispositifs, strates par strates, jusqu'à enterrer le quartier sous une montagne de nouveaux périmètres dotés de nouvelles structures. Après une période d'acclimatation, on finit par se repérer dans ces codes professionnels, ce qui témoigne d'une intégration réussie !

Le comité scientifique est une structure originale pour un centre de ressources axé sur la « professionnalité ». Le lien organique qu'il institue entre des milieux et des logiques de pensée et d'action trop souvent séparés est précieux. Sa mission, telle qu'elle a été précisée à sa création et qui n'a pas varié depuis, est d'apporter un regard extérieur, avec la distance critique du scientifique, et une connaissance sur l'objet même de l'activité du centre de ressources : la vie des quartiers, l'évolution de leur composition, les rapports sociaux qui s'y développent, mais aussi la conception et l'application des politiques auxquelles participent les professionnels que Profession Banlieue qualifie et organise en réseau. Pour l'essentiel, le conseil est un lieu de rencontre et, pourquoi pas, de confrontation entre scientifiques, dépositaires d'un savoir, et des professionnels, munis de leur pratique. Pendant ces échanges s'effectue une fécondation *in vitro*, une hybridation, disons,

du savant et du praticien. Les scientifiques s'efforcent de développer des problématiques un peu décalées du ressenti du terrain. Ce n'est pas de la préciosité disciplinaire, c'est en cela qu'ils sont utiles. En retour, le scientifique bénéficie d'une véritable plongée dans l'exercice concret de la politique de la ville : les interrogations des chefs de projet, leurs réactions à l'actualité et aux points de vue des scientifiques, les bribes de leur expérience quotidienne et de leur vécu professionnel. La suie et le cambouis des réparateurs des quartiers en délicatesse avec l'opulence.

L'hybridation fonctionne-t-elle ? Il est difficile de fournir une réponse catégorique, mais j'ai en mémoire des débats où les interventions des scientifiques reformulaient la question qui travaillait les professionnels et où cette traduction faisait surgir un autre agencement des ingrédients de l'expérience du terrain et produisait un autre registre de signification.

Après dix ans de conseil scientifique, je peux affirmer que le rôle du scientifique plongé dans l'univers de la « professionnalisation des opérateurs de la politique de la ville » demande une constante remise à niveau. Parce que les missions de la politique de la ville changent et que la structure administrativo-politique est en constante transformation, ce qui brouille les repères des scientifiques. Contrastant avec cette instabilité de l'organisation, la permanence des situations de ségrégation et le renforcement des inégalités socio-spatiales, la banalisation de la géographie prioritaire, la reconduction des mêmes problématiques dans les mêmes quartiers procurent une curieuse impression de répétition, un air de déjà vu à certains de nos débats, tels ceux sur la violence, la mixité sociale ou l'évaluation de la politique de la ville. Face à la récurrence des causes et des symptômes à l'origine de la politique de la ville, les professionnels comme les scientifiques partagent souvent le même sentiment d'impuissance. Signe de la réussite de l'hybridation, les professionnels ont communiqué aux scientifiques la sensation d'enlèvement qui parfois les accable, mais aussi leur volonté, qui est à l'origine de Profession Banlieue, d'intervenir sur les inégalités territoriales en partageant les savoir-faire et en prenant le temps de la réflexion. ■ P. SIMON

- Un poste de chargé de mission est créé.
- Deux nouvelles formes de travail sont initiées :
- Les *Intercalaires*, dont le premier traitera

la question de l'évaluation des politiques publiques.

- Les « 5 à 7 » : Bernard Charlot essuiera les plâtres de ces premières soirées débat.
- Création de la Fédération des associations de femmes-relais de Seine-Saint-Denis qui poursuivra le travail sur le statut et la professionnalisation des femmes-relais.
- Patrick Simon succède à Bernard Charlot

- à la présidence du comité scientifique.
- Une première rencontre interdépartementale est organisée avec le pôle de ressources Ville et Développement social du Val-d'Oise sur la question du logement : *Quels logements pour quelles populations ?*.
- **Du côté de l'État :**
- Loi Sapin relative à la résorption de

- l'emploi précaire dans la fonction publique territoriale.
- Premier bilan des zones franches urbaines.
- Circulaire relative à l'amélioration de la qualité des services dans le logement social qui se concrétisera par les conventions de gestion urbaine de proximité.
- Jean Aribaud succède à Bernard Hagelsteen à la préfecture de la Seine-Saint-Denis.



LES RESSOURCES

RÉUNIS LE MERCREDI 1^{ER} OCTOBRE 2003, DES PROFESSIONNELS DE LA POLITIQUE DE LA VILLE EN SEINE-SAINT-DENIS, ANCIENS ET NOUVEAUX, ONT ÉCHANGÉ SUR LE RÔLE DE PROFESSION BANLIEUE, SES ÉVOLUTIONS DES DERNIÈRES ANNÉES EN RAPPORT AVEC CELLES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE, LE CHANGEMENT DE GÉNÉRATIONS... ESSAI DE SYNTHÈSE D'ANTOINE LOUBIÈRE, RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE « URBANISME ».

NOTRE TRAVAIL AURAIT FINI TRÈS VITE SI ON N'AVAIT PAS EU L'APPUI DE PROFESSION BANLIEUE », explique d'entrée de jeu Marie-Hélène Hassan, directrice de l'association des femmes-relais de Clichy-Montfermeil. La question de départ, pour lancer la discussion, est la nature des « ressources » apportées justement par le centre dit de ressources. Pour cette responsable, les choses sont claires : pour « **imposer les habitants comme acteurs** », face aux institutions, il faut « **trouver des choses à dire** » et surtout savoir les formuler dans « **une parole forte et haute** ». En la matière, Profession Banlieue a joué pleinement son rôle de « **mission d'appui aux acteurs** », permettant « **l'étayage par derrière** » d'une pratique alors émergente – les femmes-relais – qui fait aujourd'hui l'objet d'une capitalisation et d'une diffusion d'expériences au niveau européen. Beau parcours, trop exemplaire ? Pas vraiment si l'on écoute Frédéric Meynard, directeur du GIP du GPV d'Épinay-Villetaneuse, un des « jeunes » de notre débat : « **La politique de la ville est un endroit où l'on expé-**

rimente des choses, où l'on fait bouger les lignes ; Profession Banlieue permet de faire écho aux expérimentations du terrain, de les capitaliser et de leur procurer une trace qui leur donne force et légitimité. »

Luc Jérabek, ancien directeur de la mission locale d'Aulnay-sous-Bois, rappelle son propre parcours pour illustrer l'apport du centre de ressources. Acteur de terrain venu de l'éducation de rue, il a éprouvé le besoin de « **mettre des mots sur des savoir-faire, [de] confronter [ses] expériences avec d'autres professionnels, [d']apporter [sa] matière sans risque...** ». Dans ce sens, il a trouvé à Profession Banlieue « **une sorte de supervision, de savoir, la confrontation avec différents modèles historiques** » lui permettant de « **s'extraire le nez des quartiers** ». Et il ajoute : « **J'ai appris à grandir.** »

René Dias, un des « anciens » (il a été, entre autres, chef de projet à Clichy-sous-Bois), actuellement en mission en Seine-et-Marne, préfère évoquer « **les deux faces de la po-**

litique de la ville : une face lumineuse, à laquelle appartient Profession Banlieue, mais aussi une face cachée, plus sombre ». Dans cette face lumineuse, il souligne la place des rencontres avec les « **intellectuels** », qui ont constitué de vrais « **moments d'échange où les intellos semblaient heureux de se confronter à une matière vivante** » et qui, pour les professionnels, contribuaient à « **donner du sens** » à leur action. Ce qui est, pour lui, « **totale-ment essentiel** ».

Pour Sylvie Hautière, la présidente, « **ce lien avec du savoir [celui des chercheurs] que je ne connaissais pas** » marque sa relation au centre de ressources. D'autant que la politique de la ville suppose « **une approche globale** », car elle touche à de nombreux domaines. D'où des demandes qui restent celles de « **polyvalents généralistes** » ayant besoin de se confronter à des spécialistes.

UNE GRANDE RÉACTIVITÉ

Sur ce chapitre de l'attente à l'égard de Profession Banlieue, René Dias



LUMINEUSES DE PROFESSION BANLIEUE

TABLE RONDE

souligne l'extrême réactivité du centre de ressources, sa capacité à explorer des champs qui étaient encore balbutiants (fonds européens, questions de la sécurité...). Comme le dit autrement Frédéric Meynard, « **dès que les choses bougent, on va voir Profession Banlieue, on sait qu'il y aura une réponse** ». Cette capacité de réponse, précisent à la fois Sylvie Hautière et René Dias, tient au lien de l'équipe et du conseil d'administration et à la centaine de personnes qui gravite autour. Cela dans un cadre associatif qui différencie Profession Banlieue d'autres centres de ressources plus institutionnels. Luc Jérabek insiste sur le lien entre le conseil d'administration, qui constitue un groupe de travail en soi, et le comité scientifique. Il revient sur la réactivité de l'équipe des permanents autour de Bénédicte Madelin. Et parle même d'anticipation. Sylvie Hautière approuve en citant l'exemple de l'analyse des fonds européens pour lesquels les chefs de projet avaient été qualifiés avant même que le département du 93 ne soit officiellement retenu dans le cadre des fonds structurels de l'Objectif II.

Luc Jérabek évoque également les cycles de qualification, qui ont commencé avec la « déclinaison » des différents volets du Pacte de relance pour la ville (PRV) de 1996

et permis la reconnaissance par différents partenaires, comme les bailleurs sociaux, d'un « **système d'apprentissage** ». Sans que pour autant Profession Banlieue ne devienne un centre de formation. Ce qui n'est pas sa vocation.

L'INDÉPENDANCE EN QUESTIONS

Pour autant, le centre de ressources tient à son autonomie à l'égard des institutions qui le soutiennent et qui forgent les politiques publiques, à commencer par la politique de la ville. Sylvie Hautière revient sur le statut associatif qui favorise l'indépendance de Profession Banlieue. René Dias souligne que cette autonomie/indépendance – les deux mots viennent dans sa bouche – se paye. Quand, par exemple, le centre de ressources a interpellé le ministère de la Ville – « **du temps de Barto** » – sur le financement des associations, ça a fait un scandale : « **On est indépendant à condition de rester à notre place...** »

René Dias regrette que les « **politiques** », au sens des élus, n'aient pas saisi Profession Banlieue comme un « **lieu d'élaboration** ». Frédéric Meynard et Sylvie Hautière apportent des nuances à son analyse, estimant que les profes-

sionnels amènent aux politiques des éléments qu'ils ont acquis au centre de ressources. C'est une forme d'influence indirecte, qui n'est pas négligeable, mais qui suppose que les professionnels aient eux-mêmes dans leur action une forme d'indépendance à l'égard des institutions.

Sans doute le double mandat (État/collectivité) de la première génération des chefs de projet favorisait cette distance. Mais le risque de ce positionnement du chef de projet, rappelle Sylvie Hautière, c'était d'être « **complètement isolé, hors du système** ». Depuis les choses ont changé, les chefs de projet ont été intégrés dans l'appareil municipal. Pour autant, « **quand on entre dans le système, le danger de la routine est évident, avec la mise en œuvre de procédures** ».

Ce danger pourrait affecter la nouvelle génération de professionnels qui sortent de la fac avec des diplômes d'urbanisme ou de développement local et prennent leurs fonctions sans expérience de terrain.

CHANGEMENT DE GÉNÉRATIONS

Profession Banlieue doit inventer une manière de fonctionner permettant d'impliquer davantage



2002 • PREMIÈRE GRANDE ESCAPADE

- Profession Banlieue et des représentants d'Aubervilliers, de Clichy-sous-Bois, de Drancy, de Romainville et de Saint-Denis effectuent un voyage d'étude à Boston. Ce groupe de vingt et une personnes, composé d'élus, de professionnels et d'habi-

tants tous impliqués dans la politique de la ville, découvre aux États-Unis les *Community Development Corporations* (CDC), ces entreprises communautaires qui sont devenues les gestionnaires des quartiers délaissés par les pouvoirs publics. Une autre manière de gérer les quartiers populaires, une autre manière de faire la ville...
• www.professionbanlieue.org est mis en ligne après deux ans de travail préparatoire.

■ Du côté de l'État :

- Jean-Louis Borloo est nommé ministre délégué à la Ville et à la Rénovation urbaine.
- Loi relative à la démocratie de proximité.
- Publication du rapport de la Cour des comptes sur la politique de la ville.
- Jean-Philippe Setbon devient sous-préfet chargé de mission pour la politique de la ville en Seine-Saint-Denis.

ces nouvelles générations qui tendent à avoir un rapport plus utilitaire au centre de ressources. Bénédicte Madelin surenchérit sur ce point : les premiers professionnels se sont battus pour l'existence du centre de ressources ; pour les nouveaux, il fait partie du paysage.

Cependant, une demande, légitime, d'approches « plus spécialisées » (santé, sécurité...) continue de s'afficher. Qui résulte des évolutions actuelles de la politique de la ville qui tend à se seg-

menter en interventions sectorisées. Et René Dias d'ajouter : « Profession Banlieue est un reflet de la politique de la ville ; quand ça marche, on ressent de la force, quand ça va mal, on se prend tout en pleine figure. » Or comme le sentiment actuel est plutôt que la situation dans les quartiers, tout particulièrement en Seine-Saint-Denis, ne s'arrange pas, une certaine désillusion se fait jour. « On rêve moins, avoue René Dias. Il y a dix ans, on croyait qu'on allait tout changer. »

Revient alors en force, dans les propos des uns et des autres, l'importance de la spécificité du territoire du 93. L'anniversaire des dix ans est donc l'occasion de s'interroger sur la dynamique dans laquelle le centre de ressources s'inscrit, sur les nouveaux

besoins des professionnels de la politique de la ville. Pour les plus jeunes, il y a peut-être un travail à mener sur ce qui les a conduits à effectuer ce parcours-là. Pour d'autres, il faut travailler sur la professionnalisation de certaines pratiques comme celles de la participation des habitants ou de la lutte contre les discriminations.

Enfin et surtout garder intactes la réactivité et la capacité à être à l'écoute de quartiers qui bougent tout le temps, car ils dessinent à leur manière l'avenir de notre société. ■ A. LOUBIÈRE

2003 • UNE DÉCENNIE

- 10 années de politique de la ville : une partition inachevée... L'histoire reste à écrire.

■ Du côté de l'État :

- Loi d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine.
- Michel Sappin est nommé préfet de la Seine-Saint-Denis.



3 questions à...

Patrick Braouezec et Jean-Pierre Duport

Parmi les bonnes fées à s'être penchées sur le berceau de Profession Banlieue figurent deux personnalités marquantes du 93. Aux côtés de l'équipe fondatrice, chacun à sa manière a apporté le soutien moral et financier indispensable à la réussite de cette belle aventure associative.

Patrick Braouezec, maire de Saint-Denis et député, Jean-Pierre Duport, préfet du département à la création du centre, puis de la région, aujourd'hui président de Réseau ferré de France, ont bien voulu répondre à nos questions, en aveugle l'un par rapport à l'autre.

Quelle a été votre implication lors de la création de Profession Banlieue ?

PATRICK BRAOUEZEC

J'ai été sollicité par Bernard Charlot, dont je connaissais les travaux. Il cherchait à implanter un outil qui permettrait aux professionnels de disposer d'un lieu ressources. Moi, ça m'intéressait qu'il soit localisé en Seine-Saint-Denis, a fortiori à Saint-Denis même. L'idée d'un outil de ce type, à portée de main pour nos chargés de mission quartiers, passés de six à douze en 1995, me paraissait bonne pour eux, dans une optique de démocratie participative. On a donc mis à disposition les locaux de la rue Catulienne.



JEAN-PIERRE DUPORT

Bernard Charlot et Sylvie Harburger sont venus me voir avec le sous-préfet à la ville. J'ai eu une réaction immédiatement positive. Je me suis impliqué très tôt dans la politique de la ville, depuis mon passage à la Direction de la construction, lors du lancement des opérations Habitat et vie sociale. Il est indispensable que les femmes et les hommes de terrain disposent d'un lieu où ils puissent débattre de leurs expériences, trouver des éléments de connaissance pour leur action, enfin, un lieu de diffusion de la pensée.



PROFESSION Banlieue, pour une institution comme la nôtre, c'est un organisme tout à la fois agaçant et précieux :

- agaçant, parce qu'il est le miroir dans lequel l'insuffisance des politiques publiques engagées sur ce département se réfléchit, parce qu'il force à s'aventurer hors de ses murs, à se justifier devant d'autres, parce qu'il oblige à mesurer sans cesse l'écart entre déclarations d'intention et pratiques réelles, parce qu'il se mêle de tout, même si ça ne le regarde pas ;

- précieux, parce qu'il fait fonction de mouvement, de circulation, de lien entre politiques, populations, associations, institutions, parce que c'est une petite fabrique d'identité pour le département et les professionnels qui y travaillent.

Propos de MIREILLE STISSI, directrice départementale adjointe de la Protection judiciaire de la jeunesse de la Seine-Saint-Denis, recueillis par Marianne Durand.

QUAND je suis arrivé en Seine-Saint-Denis, en tant que sous-préfet à la ville, en 1995, cette politique était encore en phase de définition. Les contrats de ville démarraient, les chefs de projet avaient à trouver leur place, entre les maires et les préfets. Et Profession Banlieue se structurait. Chacun donc cherchait à définir son territoire, ses limites et ses complémentarités. C'était une période où les échanges étaient très vivifiants !

Le sous-préfet, lui, devait coordonner l'ensemble des services de l'État, qui, dans le 93, ont tous des missions liées à la politique de la ville. Il fallait aussi trouver une bonne coordination avec les associations et les autres partenaires, dont Profession Banlieue, qui était un agitateur d'idées. Je m'appuyais beaucoup sur cet outil.

Nous étions des pionniers, en quelque sorte. Nous nous sentions tous acteurs, avec le même degré de mobilisation pour faire évoluer la vie dans les quartiers.

Propos de MARC-ÉTIENNE PINAULT, secrétaire général pour les affaires économiques et régionales de la Martinique, recueillis par Marianne Durand.

Quel peut être le rôle d'un centre de ressources comme celui-ci ?

PATRICK BRAOUEZEC Il s'inscrit dans la volonté de faire éclater des cloisonnements bien figés, avec d'un côté une vision urbaine, de l'autre une vision sociale. À la création, il y avait un côté militant au sens large du terme. Militance politique, associative et universitaire.

Profession Banlieue doit continuer à jouer ce rôle d'alerte. Il doit continuer à produire des réflexions sur les évolutions sociopolitiques. Même si la politique de la ville venait à se dissoudre, on aurait toujours besoin de ces analyses, de ces études, de ces regards.

JEAN-PIERRE DUPORT L'originalité est liée au sujet de la ville, plus précisément de l'évolution d'un certain nombre de secteurs de la ville situés le plus souvent en banlieue. Ce n'est pas un domaine techniquement bien cerné. L'articulation avec les sujets de société est permanente, mais elle est difficile à opérer. Si on est trop ambitieux, on risque d'échouer. Si on a une vision trop étroite, on ne répondra pas aux préoccupations des chefs de projet, qui sont globales.

Profession Banlieue réussit aujourd'hui à rester à l'écoute des professionnels tout en continuant à leur permettre de « relever le nez du guidon ».

Je ne suis pas certain qu'à l'époque Marion Peyre ait été convaincue que l'aventure durerait plus de dix ans !

Comment voyez-vous les relations des pouvoirs publics avec ce type de structure ?

PATRICK BRAOUEZEC Profession Banlieue bénéficie d'une indépendance totale. Que ce centre échappe au contrôle politique, ce n'est pas plus mal. Cela lui donne une liberté de critique. Un outil qui ne fait qu'encenser les politiques, ça ne sert à rien. L'indépendance vis-à-vis des universitaires est aussi un gage d'honnêteté intellectuelle, de non-instrumentalisation. En tant que politiques, notre responsabilité, c'est d'avoir un regard sur le fonctionnement pour éviter les dérives financières.

JEAN-PIERRE DUPORT Je n'ai pas été que le préfet dans cette aventure. À titre personnel, je suis engagé dans un mouvement associatif qui a à cœur de valoriser les associations porteuses d'un message démocratique. Si des personnes se réunissent autour d'un projet collectif, avec le soutien de l'État, je ne suis pas certain qu'il faille mettre des censeurs potentiels au cœur des dispositifs... ■ M. DURAND



ESSAIMAGE

Les centres de ressources au service des professionnels de la politique de la ville

Si l'on en croit Michel Didier, directeur du centre de ressources de la DIV, le nombre d'outils de type centre de ressources devrait encore croître. Les treize structures actuelles, nées avant ou après la directive gouvernementale de 1998 poussant à leur développement, forment un réseau national animé par le centre de ressources de la DIV. Les réunions, organisées par Michel Didier tous les deux mois, créent les conditions d'une réflexion collective.

DIV - Centre de ressources

Michel DIDIER

194, av. du Président-Wilson

93217 SAINT-DENIS

LA PLAINE CEDEX

Tél. : 01 49 17 47 05

Fax : 01 49 17 46 37

i-ville@ville.gouv.fr

<http://i.ville.gouv.fr>

Ville Essonne

Évelyne BOUZZINE

BP 108, 91004 ÉVRY CEDEX

Tél. : 01 64 97 00 32

Fax : 01 64 97 00 33

cr.ville.essonne@wanadoo.fr

Pôle de ressources

Ville et développement social du Val d'Oise

Christine BULOT

8, place de France

95200 SARCELLES

Tél. : 01 34 04 12 12

Fax : 01 34 04 12 13

poleressources.95@wanadoo.fr

Centre de ressources politique de la ville de Guyane

Philippe CAMBRIL

Bât F, 19, cité Cabassou

97300 CAYENNE

Tél. : 05 94 28 79 43

Fax : 05 94 28 79 44

centre-ville.guyane@wanadoo.fr

Pays et quartiers d'Aquitaine

Hervé CASTELLI

Tour 2000,

1A, terrasse Front du Médoc

33076 BORDEAUX CEDEX

Tél. : 05 56 90 81 00

Fax : 05 56 90 81 01

pqa@aquitaine-pqa.fr

CR•DSU

Isabelle CHENEVEZ

4, rue de Narvik, 69008 LYON

Tél. : 04 78 77 01 43

Fax : 04 78 77 51 79

crdsu@crdsu.org

www.crdsu.org

Depuis la première génération, celle de Profession Banlieue et du CR•DSU de Rhône-Alpes, les centres de ressources se sont multipliés pour couvrir, en 2003, 70 % du territoire national. Si les treize structures actuelles, en dehors de la DIV, effectuent toutes les mêmes métiers, entretiennent le même type de réseau informel d'échange et de travail collectif et se consacrent au même objet d'étude, elles n'ont pas les mêmes statuts. Aux côtés des associations, plusieurs centres ont opté pour un GIP.

Ce changement structurel s'accompagne d'autres évolutions. Les publics visés ont changé ; il ne s'agit plus seulement des chefs de projet, mais des agents territoriaux en général. De leur côté, les élus forment une catégorie d'utilisateurs en tant que telle.

Par ailleurs, le « territoire » du centre de ressources s'élargit à la problématique du développement local et des pays. À ce

titre, certains centres bénéficient également d'un portage de la DATAR.

Les centres de ressources sont désormais reconnus dans leur contribution aux débats qui touchent à l'action publique dans le champ de la ville.

En bref, ils sont clairement missionnés aujourd'hui pour accompagner les politiques publiques en matière d'évaluation, de formation, d'animation et d'observation.

Dans ce paysage institutionnel, Profession Banlieue peut être fier d'avoir tout tenté le premier, avec le CR•DSU. Qu'il s'agisse de l'accès à une information qualifiée et hiérarchisée, des apports réciproques entre chercheurs et opérateurs, de la production de sens, de la liberté et de la convivialité des débats, le concept a essaimé. Et ce dans l'intérêt de tous ceux qui cherchent à réassembler l'urbain, l'économique et le social, au profit des citoyens. ■ M. DURAND

Centre de ressources ÉPI

Arno DEHÉDIN

13, place Alphonse-Fiquet

80000 AMIENS

Tél. : 03 22 91 92 38

Fax : 03 22 80 45 60

epi.association@wanadoo.fr

www.epi-centre.org

ORIV

Murielle MAFFESSOLI

1, rue de la Course

67000 STRASBOURG

Tél. : 03 88 14 35 89

Fax : 03 88 21 98 31

oriv.alsace@wanadoo.fr

www.oriv-alsace.org

RésO Villes

Brigitte MALTET

19, rue Romain-Rolland

44100 NANTES

Tél. : 02 40 58 02 03

Fax : 02 40 58 03 32

resovilles@resovilles.com

www.resovilles.com

Ressources & Territoires

Patrick-Yves MATHIEU

CNFPT, 9, rue Alex-Coutet

BP 1012

31023 TOULOUSE CEDEX

Tél. : 05 62 11 38 34

Fax : 05 62 11 38 54

ressources.territoires@dial.oleane.com

www.ressources-territoires.com

Centre de ressources pour la politique de la ville en PACA

Dominique MICHEL

4C, place Sadi-Carnot

13002 MARSEILLE

Tél. : 04 91 90 20 69

Fax : 04 91 90 20 70

crpv-paca@wanadoo.fr

IREV

Frédéric TRÉCA

23, av. Roger-Salengro

BP 318

59336 TOURCOING CEDEX

Tél. : 03 20 25 10 29

Fax : 03 20 25 46 95

irev@nordnet.fr

www.irev.fr

Centre de ressources Ville et Hauts

Françoise WONG PIN

10, rue de Nice

97400 SAINT-DENIS-DE-LA RÉUNION

Tél. : 02 62 90 47 60

Fax : 02 62 41 58 79

akoz@wanadoo.fr

www.reunion-amenagement.org

15, rue Catulienne

93200 Saint-Denis

Tél. : 01 48 09 26 36

Fax : 01 48 20 73 88

profession.banlieue@wanadoo.fr

PROFESSION
BANLIEUE



CENTRE DE RESSOURCES

www.professionbanlieue.org

Création graphique, maquette et iconographie :
Claire Péraro
Imprimé en 1 000 exemplaires
par l'imprimerie Stipa,
à Montreuil-sous-Bois, en novembre 2003.
ISBN : 2-913125-44-1

